

Prolongation/Prévention des risques professionnels/CNSS-DGSST-OIT

Une conférence-débat pour mieux coordonner les expériences



Le modérateur Pascal Eva Nzé en introduction de son panel.



Les modérateurs des trois panels : Pr Obiang Ossoubita (G), Kapito Ozimo (C) et Pascal Eva Nze (D).

E. NDONG-ASSEKO

Libreville/Gabon

Cette table ronde a dégagé les efforts accomplis par les employeurs en vue d'expurger l'environnement professionnel des dangers susceptibles de les affecter.

LA problématique des risques professionnels prend de l'ampleur dans notre pays où les autorités lui accordent de plus en plus d'importance. Davantage et plus que par le passé, les administrations chargées de traduire dans les faits des orientations en vue de réduire autant que faire se peut la fréquence des accidents de travail multiplient des initiatives destinées à consolider la prise de conscience sur cet état de choses qui affectent le fonctionnement de nombreuses entreprises et administrations, en raison des incidences financières qu'il implique. A titre d'exemple, « au Gabon, la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) a enregistré, entre 2015 et 2018, plus de six mille accidents de travail représentant un coût total en réparation de près de six milliards de



Le secrétaire général du ministère du travail, Mme Caroline Mimbouï (C), livrant son propos.

francs CFA », a relevé Mme Caroline Mimbouï, secrétaire générale du ministère en charge du Travail à l'ouverture de la conférence-débat organisée conjointement par la direction générale de la CNSS, la Direction générale de la Sécurité et de la Santé au Travail (DGSST) et l'OIT (Organisation Internationale du Travail). Prenant le problème à bras-le-corps, la CNSS a donné la meilleure illustration de l'ampleur du problème en érigeant récemment en direction de la prévention des risques professionnels (DPRP), ce qui naguère n'était qu'un simple service technique chargé des accidents du travail. Et « Selon l'OIT, a poursuivi Mme Caroline

Mimbouï, 2 780 000 travailleurs perdent chaque année la vie du fait des accidents du travail et de maladies professionnelles. Plus de 2 millions de ces décès sont imputables aux seules maladies professionnelles et 374 millions sont victimes d'accidents du travail et de maladies professionnelles non mortels. Les journées de travail perdues représenteraient près de 4% du PIB mondial, voire plus dans certains pays ». Organisé le 30 avril dernier, cette conférence-débat a étayé toute la dimension symptomatique de la prise en compte de la pluralité des préoccupations gravitant autour des problématiques de sécurité, de

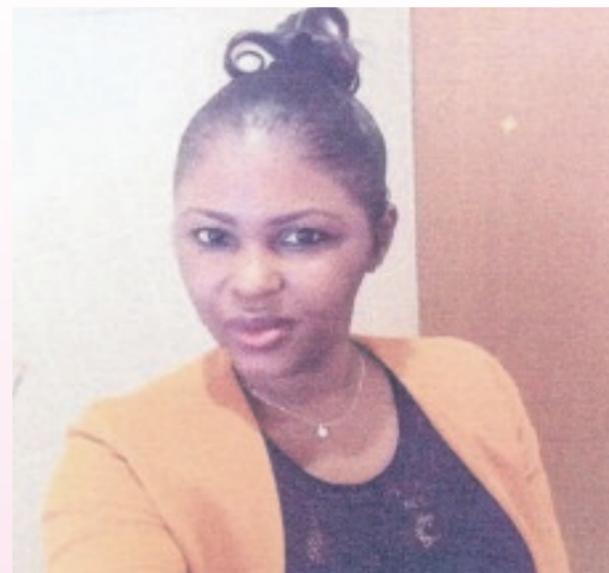
santé au travail et de prévention de risques professionnels. Les thématiques des trois panels l'indiquaient éloquentement : « Leadership et promotion de sécurité et santé au travail » ; « L'apport d'un partenariat tripartite dans l'amélioration des conditions visant à un travail décent » ; et « Le retour d'expérience sur la fonction sécurité et santé au travail, rôle et importance en entreprise ». Le traitement de cet éventail de problématiques appelle une maîtrise certaine, comme l'ont indiqué respectivement les modérateurs des trois panels, à savoir : le Pr Obiang Ossoubita, Pascal Eva Nzé et Alain Kapito Ozimo. Pour appréhender au mieux les contours toujours plus complexes des sujets concernant aussi bien la sécurité et la santé au travail que la prévention des risques professionnels, de nouveaux concours et apports scientifiques s'avéreront toujours plus qu'indispensables. Les recherches qui devront déboucher sur la notion de « Zéro Accident » apporteront inéluctablement des suggestions et autres techniques d'amélioration d'un environnement professionnel encore caractérisé par la présence des éléments susceptibles de compromettre l'idéal de la promotion d'un travail

décent. C'est la raison pour laquelle les échanges au cours de cette conférence-débat ont fait la démonstration que les évolutions notables acquises permettent de s'acheminer inéluctablement vers le véritable changement de paradigme tant souhaité qui doit déboucher sur une réduction drastique des facteurs d'accidents du travail.

Que ce soit pour le panel 1 (« Leadership et promo-

tion de sécurité et santé au travail ») ou le panel 2 (« L'apport d'un partenariat tripartite dans l'amélioration des conditions visant à un travail décent »), les différents intervenants dont le directeur général de la DGSST, Yannick Ondo, le directeur général-adjoint de la CNSS, Yvonne Ella-Assa, les représentants des travailleurs, des employeurs, de l'ONE, de l'Intersyndicale en SST... ont édifié l'auditoire sur des efforts réalisés au sein de leurs entités pour la mise en œuvre des dispositifs visant à rendre possible un environnement de travail débarrassé des dangers pour les employés. Mais surtout, au cours de cette table-ronde enrichissante, les expériences des uns et des autres ont éclairé sur les efforts sans cesse entrepris pour être en phase avec l'autre concept qu'est « Vision Zéro », en vue d'atteindre l'idéal, c'est-à-dire « zéro risque, zéro accident, zéro mort ».

Anniversaire



OBONE NANG, tu es née un 09 Mai 1989.
 L'amour t'a transformé en Mme MOUSSA Marion a fait de toi une maman
 Tes actes font de toi une grande dame
 Tes fans t'appellent la sensationnelle
 Ferme et familiale, le Divin a fait de toi ma petite sœur adorée
 Nina Axelle, je te souhaite tout le bonheur du monde



Les représentants des employeurs et des partenaires sociaux ont assisté aux travaux.

Photo : Antoine Essone Ndong/ L'Union

Photo : Antoine Essone Ndong/ L'Union

Photo : Antoine Essone Ndong/ L'Union

Photo : Antoine Essone Ndong/ L'Union